

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION**DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE du mardi 20 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 20 mai, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10h00, salle Le Trieux « Georges Rumen » siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPÉ Fanny ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé.

Absente excusée : SCOLAN Marie-Thérèse

**DELBU2025-05-024**

Mobilité et formation professionnelles : Tableau des effectifs : création et suppression des grades pour les avancements de grade 2025

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L411-1 à L411-9 ;

Vu la délibération DEL2020-07-235 du Conseil d'agglomération, en date du 16 juillet 2020, relative à la délégation de pouvoir du Conseil d'agglomération au Bureau communautaire pour modifier le tableau des effectifs ;

Vu le vote du Budget Primitif pour l'année 2025 par le Conseil d'agglomération le 25 mars 2025 ;

Vu la délibération DELBU2025-03-012 du Bureau communautaire en date du 11 mars 2025 relative à l'adoption des ratios d'avancement de grade pour 2025 ;

Vu la délibération DELBU2025-04-020 du Bureau communautaire en date du 22 avril 2025 relative au tableau des effectifs et emplois non permanents ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 06 février 2025 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau communautaire à l'unanimité :

- Approuve la création des postes suivants au tableau des effectifs à compter du 1^{er} juin 2025 :
 - 1 poste d'Attaché principal à temps complet
 - 2 postes de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - 1 poste de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - 4 postes de Technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique Principal 1^{ère} classe à temps complet
 - 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique Principal 2^{ème} classe à temps complet

Délibération

- 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique Principal 2^{ème} classe à temps non complet 11h40
 - 1 poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - 2 postes d'Agent de maitrise principal à temps complet
 - 1 poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - 1 poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet 31h00
 - 1 poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet 30h00
 - 1 poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet 24h00
 - 3 postes d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - 1 poste d'Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - 1 poste d'Agent social principal de 2^{ème} classe à temps non complet 31h30
- Approuve la suppression des postes suivants au tableau des effectifs à compter du 1^{er} juin 2025 :
- 1 poste d'Attaché à temps complet
 - 2 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - 1 poste de rédacteur à temps complet
 - 4 postes de Technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - 1 poste d'assistant d'enseignement artistique Principal 2^{ème} classe à temps complet
 - 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique à temps complet
 - 1 poste d'Assistant d'enseignement artistique à temps non complet 11h40
 - 1 poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - 2 postes d'Agent de maitrise à temps complet
 - 1 poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - 1 poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet 31h00
 - 1 poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet 30h00
 - 1 poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet 24h00
 - 3 postes d'Adjoint technique à temps complet
 - 1 poste d'Adjoint d'animation à temps complet
 - 1 poste d'Agent social à temps non complet 31h30
- Confirme que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

